



Réunion en Commission restreinte au siège du District de la Gironde

Présents : Alain DEBINSKI par téléphone, Bernard CRUCHON, Bernard CHARPENTIER, Jean-Joseph GAMIETTE, Daniel GRANDCOING.

Assiste : Olivier LAQUAIS – Référent administratif de la commission

Ordre du jour : Tirages de la Coupe SEAT SKODA et de la Coupe du District Seniors effectués par les membres de la commission.

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

COUPE DE GIRONDE SEAT/SKODA – 2ième TOUR – le 27/09/2026

135 équipes engagées.

14 équipes éliminées, reste 121 équipes qualifiables.

Les 81 équipes toujours qualifiées en Coupe de France et Coupe de Nouvelle-Aquitaine sont exemptes au tirage.

40 équipes disponibles au tirage soit 20 rencontres à disputer le 27 septembre 2026.

COUPE DISTRICT SENIORS – 3ième TOUR - le 27/09/2026

214 équipes engagées.

95 équipes éliminées, reste 119 équipes qualifiables.

Les 70 équipes toujours qualifiées en Coupe de France, en Coupe de Nouvelle-Aquitaine et en Coupe SEAT/SKODA sont exemptes au tirage.

49 équipes disponibles au tirage soit 24 rencontres à disputer le 27 septembre 2026.

1 équipe exempté au tirage: PESSAC ALOUETTE FC 2.

Forfaits enregistrés au 2^{ième} tour : ST SYMPHORIEN SC 2.

AMANDES ADMINISTRATIVES

Date	N° match	Coupe	Club	Motif	Tarif
06/09/2026	1 ^{er} tour	District seniors	Athletic 89 FC 3	Forfait avant ¼ finale	98,00 €
06/09/2026	1 ^{er} tour	District seniors	Beglais Ca 3	Forfait avant ¼ finale	98,00 €
06/09/2026	1 ^{er} tour	District seniors	Eysinaise ES 2	Forfait avant ¼ finale	98,00 €

06/09/2026	1 ^{er} tour	District seniors	Graves FC 4	Forfait avant ¼ finale	98,00 €
06/09/2026	1 ^{er} tour	District seniors	St Antoine Le Pizou 2	Forfait avant ¼ finale	98,00 €
13/09/2026	2 ^{ème} tour	District seniors	St Symphorien SC 2	Forfait avant ¼ finale	98,00 €

RAPPEL :

- L'ensemble des rencontres est consultable sur le site du District de la Gironde en cliquant sur les onglets ÉPREUVES puis COUPES.
- Toutes les demandes doivent provenir de l'adresse officielle des clubs.
- La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour toutes les rencontres des coupes du District de la Gironde. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).
- Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.

La prochaine réunion de la commission sera fixée ultérieurement

Le Président de la commission
Alain DEBINSKI

Le Secrétaire de la commission
Bernard CRUCHON